

# Droit privé comparé CM

Composante  
**Droit et sciences sociales**

## En bref

# Ouvert aux étudiants en échange: Non

# Effectif: 227

7. Garantie réelle mobilière ; 8. Possession des immeubles ;  
9. Accession immobilière ; 10. Transfert de la propriété  
immobilière.

## Heures d'enseignement

Droit privé comparé CM - Co-enseignement - CM 20h  
A-COCM

## Présentation

### Description

Le cours est une introduction au droit comparé au moyen d'une méthode *learning by doing* inspirée des ouvrages de Thomas Kadner Graziano (Université de Genève). Les différents systèmes juridiques sont analysés à partir d'études de cas pratiques. Les étudiants recherchent des solutions en se fondant sur le matériel didactique mis à leur disposition, qui couvre une pluralité de destinations : Allemagne, Common Law, Italie, France, Espagne, Suisse, Slovénie, Brésil, Argentine, Québec, Roumanie pour les systèmes récurrents.

Petit à petit, au fur et à mesure des thèmes étudiés, l'étudiant perçoit les subtilités de chaque système codifié ou non, l'importance et rôle de la jurisprudence, l'influence de la doctrine en droit privé.

Le cours 2019/2020 présentera les modes d'acquisition des biens pour étudier en profondeur les concepts de possession et de propriété : 1. Découverte ; 2. Trésors ; 3. Possession des meubles ; 4. Transfert de la propriété des meubles ; 5. Vente avec réserve de propriété ; 6. Accession mobilière ;